Stagiaire en technologies de l’information et de la communication (TIC) – Yaoundé, Cameroun

Responsabilités

Le/la stagiaire sera chargé(e) de :

- Participer à la collecte, à la gestion et à l’analyse des données relatives aux programmes destinés aux jeunes et aux programmes STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques).
- Apporter un appui aux outils numériques, à la coordination informatique et à la documentation technique au sein du bureau.
- Contribuer à l’élaboration de rapports et de présentations relatifs à l’initiative « Ingénieuses de Demain » ainsi qu’au suivi des projets.
- Collaborer avec les membres de l’équipe et les partenaires afin de faciliter la communication et le suivi administratif des placements des stagiaires.

Conditions d’admissibilité à un stage

Tous les candidats à un stage doivent satisfaire aux exigences de formation et aux autres critères d’admissibilité suivants.

Exigences en matière de formation

Le/la candidat(e) doit remplir au moins l’une des conditions suivantes :

a. Être inscrit(e) dans un programme universitaire de premier cycle (licence ou diplôme équivalent) et avoir validé une année universitaire complète dans l’un des domaines suivants : génie informatique, cybersécurité ou science des données ;

b. Être inscrit(e) dans un programme universitaire de deuxième cycle (master ou diplôme supérieur) dans l’un des domaines suivants : génie informatique, cybersécurité ou science des données ;

c. Avoir récemment obtenu un diplôme universitaire tel que défini ci-dessus et, en cas de sélection, commencer le stage dans un délai d’un an suivant l’obtention du diplôme ; ou

d. Être inscrit(e) dans un programme de formation professionnelle postuniversitaire et effectuer le stage dans le cadre de ce programme.

Autres critères d’admissibilité

e. Démontrer un intérêt pour le domaine du développement ;

f. Démontrer une bonne maîtrise, à l'écrit et à l'oral, d'au moins une des langues de travail des Nations Unies (anglais et/ou français) ;

g. Démontrer une capacité à s'adapter à de nouveaux environnements et à établir et entretenir de bonnes relations de travail avec des personnes issues de différents milieux culturels.

Profil recherché

Formation

Le texte original ne précise pas de formation supplémentaire dans cette rubrique.

Expérience et compétences

- Avoir une certaine expérience de travail avec des agences de développement, y compris dans le cadre d'activités bénévoles.
- Maîtriser couramment l'anglais et/ou le français.
- Posséder de solides compétences analytiques et rédactionnelles.
- Faire preuve d'initiative, de discernement et d'une capacité avérée à travailler harmonieusement avec des membres du personnel issus de différentes nationalités et cultures.

Acquis d'apprentissage

À la fin de sa mission, et en fonction de la durée du stage, le/la stagiaire aura acquis les connaissances et compétences suivantes :

1. Une meilleure compréhension du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA/FNUAP) et de sa Division des programmes.
2. Une compréhension du mandat et des politiques de l'UNFPA, notamment de son organisation régionale.
3. Une compréhension du fonctionnement de la gouvernance de l'UNFPA et de son Conseil d'administration.
4. Une connaissance des mécanismes de conception et de mise en œuvre des programmes de l'UNFPA.
5. Une compréhension de la dynamique du soutien opérationnel et programmatique, ainsi que de la communication avec les bureaux de terrain et au niveau du siège.
6. Une familiarisation avec le langage technique des Nations Unies, les procédures de travail et les mécanismes de coordination.
7. La capacité de rédiger et de formuler des documents de fond.
8. Le développement d'un réseau professionnel avec des collègues des Nations Unies.
9. Une expérience professionnelle en tant que membre d'une équipe dans un environnement multiculturel.

Aspects financiers

Les stagiaires ne perçoivent aucun salaire ni aucune autre forme de rémunération de la part de l'UNFPA.

Les frais liés à la participation au programme de stage doivent être pris en charge soit par l'établissement qui propose le candidat, lequel peut fournir l'aide financière nécessaire à ses étudiants, soit par les stagiaires eux-mêmes. Dans ce dernier cas, ils devront assumer leurs frais de subsistance et organiser eux-mêmes leur hébergement, leur transport et les autres dépenses nécessaires.

Toutefois, les stagiaires peuvent recevoir une allocation destinée à contribuer à la couverture de leurs dépenses quotidiennes de base liées au stage, à condition qu'ils ne bénéficient pas d'un soutien financier d'un établissement ou d'un programme, tel qu'une université, un gouvernement, une fondation ou un programme de bourses.

Le montant de cette allocation est déterminé en fonction du lieu de travail convenu avec le/la stagiaire, lequel peut être différent du lieu d'affectation du bureau recruteur dans le cas d'un stage à distance.

En outre, les candidats doivent disposer d'une assurance médicale couvrant toute la durée du stage. Une preuve de cette assurance devra être fournie avant le début du stage.

L'UNFPA ne fournit pas d'assurance médicale aux stagiaires.